

VERS UN CATALOGUE UNIQUE CONSULTABLE À DISTANCE

Par Evelyne HENAFF-BARGOT

Depuis 1987, tous les documents qui arrivent au Département des Cartes et Plans font l'objet d'une description bibliographique dans la base BN OPALINE et leurs notices sont interrogeables sur le site internet de la B.N.F. (<http://www.bnf.fr>). Il s'avérerait donc indispensable d'entreprendre la rétroconversion des fichiers antérieurs à 1987.

Après une étude préalable, qui a depuis montré ses faiblesses en ce qui concerne les évaluations du nombre de fiches à traiter, le catalogue géographique a été retenu comme le plus pertinent et le plus exhaustif pour la réalisation de l'opération rétroconversion. Il contient en effet, la description de la majorité des documents conservés au Département des Cartes et Plans si l'on excepte les inventaires des fonds particuliers et les fichiers des cartes en série.

Détailler ici les multiples tâches exigées par cette opération serait fastidieux, mais il faut évoquer quelques-uns des axes majeurs du chantier, les problèmes techniques rencontrés et les solutions envisagées pour les résoudre.

La caractéristique principale du fichier géographique est sa grande hétérogénéité tant dans la forme (le fichier comporte des fiches dactylographiées, manuscrites, sur fond de couleurs différentes...), que dans le contenu, les règles de normalisation des descriptions bibliographiques les plus récentes n'étant intervenues que tardivement, 1981 pour la première édition de la norme de catalogage des documents cartographiques, 1993 pour la norme sur la structure des vedettes noms-géographiques.

Pour des raisons de coût essentiellement, c'est la technique de l'OCR (reconnaissance optique de caractères) qui est retenue pour la saisie du fichier. Ce procédé répond mal aux exigences d'un fichier non normalisé et de qualité d'écriture médiocre, source de confusions. L'utilisation de cette technique impose un tri des fiches et un fractionnement du fichier préjudiciable aux recherches des lecteurs par la création de tranches alphabétiques successives. De plus, en ignorant d'emblée les critères intellectuels de tri par strates catalogographiques qui auraient

permis un traitement plus aisé et plus uniforme des données, on s'achemine avec la société de service chargée de la saisie vers l'élaboration d'un Cahier de Spécifications Techniques Particulières très complexe dont l'application a nécessité plusieurs bancs d'essais successifs.

Comme tout fichier manuel, le fichier des noms géographiques comporte un nombre important de vedettes d'accès multipliant d'autant le nombre de fiches rattachées à un seul document. Après saisie du fichier un dédoublonnage s'impose qui devrait être simple s'il ne fallait compter avec les aléas de l'élaboration du catalogue. La mise sur pied d'une procédure d'intervention sur édition de listings informatiques des doublons de la base est la seule garantie d'opérer sans risque de perte d'information, mais se révèle très lourde matériellement tout en exigeant une grande implication intellectuelle.

Cette opération de dédoublonnage est un préliminaire indispensable à la réalisation des liens informatiques qui permet l'interrogation de la base. Elle consiste à raccrocher par ses points d'accès (auteur, sujet, collectivité éditrice, lieu géographique) chacune des notices à la base BN OPALINE. Le corpus saisi comprend 75629 notices représentant environ la moitié des fiches du fichier des noms géographiques. Ce simple chiffre permet de réaliser l'ampleur de la tâche de réalisation des liens, que le dédoublonnage, fût-il long, permet d'alléger un peu..;

Le chantier commencé en 1995 aurait dû tenir sur une année. La complexité d'un fichier hérité d'une longue histoire, les choix techniques effectués, les aléas de la réalisation, le fait que la responsabilité du chantier incombe à un personnel qui continue d'assumer d'autres responsabilités dans le fonctionnement du Département, la nécessaire et étroite collaboration avec la Direction des Systèmes d'Information très sollicitée, ne permettent pas d'envisager la seconde tranche avant le dernier trimestre 1998. Celle-ci devrait profiter amplement de l'expérience déjà acquise. Il restera ensuite à envisager la rétroconversion des autres fichiers du Département, pour laquelle il faudra recourir aux documents. Ce chantier est donc une première étape vers la réalisation d'un fichier unique.